

## SEANCE DU 16 SEPTEMBRE 2014

Le seize septembre deux mille quatorze à dix-huit heures trente, le conseil municipal de Breau et Salagosse, régulièrement convoqué s'est réuni dans les lieux habituels de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain DURAND, Maire.

**Étaient présents :** DURAND Alain, MARTIN Yves, PIALOT Pierre, RECOLIN Serge, DESCHAMPS Jean-Claude, DUMAS Sandrine, HAAS VIGNERON Sandrine, COMBERNOUX Samuel, DUPONT LAMOUREUX Suzanne, TOUCHE Bernard, PEYRE Serge

**Était absent :**

Madame Sandrine HAAS VIGNERON est nommée Secrétaire de Séance.

**ORDRE DU JOUR :**

Lecture est donnée du compte rendu de la précédente séance. Ce dernier est approuvé à l'unanimité.

Quelques précisions sont données :

- Monsieur le maire informe de la future création d'un wc public à la turque et handicapé au parking au Rieumage. Le matériel sera fourni par la Communauté de Communes et la main d'oeuvre sera effectuée par le personnel communal de Bréau. Ce projet doit voir la fin pour le mois de Juin.

**1/ RETROCESSION D'UNE FRACTION DE LA TAXE SUR LA CONSOMMATION FINALE D'ELECTRICITE :**

Le Maire informe le conseil municipal que par délibération la commune peut obtenir le reversement d'une fraction de la taxe sur la consommation finale d'électricité à hauteur de 25% du produit communal sur la consommation d'électricité perçue sur le territoire communal de la taxe. Après délibération le conseil municipal prend acte qu'à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2015 le Syndicat Mixte d'Electricité du Gard « Autorité Concédante » reverse à la commune de Bréau 25% du produit.

**2/ PARING DE SERRES**

Monsieur le Maire informe qu'un contact avait été pris avec Messieurs GOUBIN et ROBERT propriétaires de terrains du futur parking de Serres qui sont prêts à céder pour l'euro symbolique du terrain afin que puisse être créé le parking d'environ 7 à 8 places supplémentaires. Ce projet représente un réel investissement et ne pourra être réalisé que dans 3 ans pour pouvoir bénéficier de subvention au titre des amendes de police. Il est posé la question de la possibilité de réserver des places de parking et de les louer. Le Maire répond que la question sera revue au moment voulu.

**3/ RESERVE PARLEMENTAIRE : Travaux d'aménagement des abords de la nouvelle école communale par la création d'un parking et d'un arrêt de bus.**

Monsieur Le Maire informe du courrier de réponse positive de Monsieur Fournier, Sénateur, à qui a été demandé une subvention au titre de la réserve parlementaire. Il est entre autre indiqué que, pour des raisons de calendrier électoral la Commune devra refaire une demande à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2015.

**4/ AMENDES DE POLICE : mise en sécurité de l'accès à l'école primaire**

Monsieur le Maire rappelle le projet de mise en sécurité de l'accès de l'école primaire d'un montant de 35315 € H.T. Il informe de la subvention obtenue au titre des amendes de police d'un montant 13 420.31 € qui interviendra au cours de septembre 2014. Il est demandé de prendre une délibération portant engagement de réaliser les travaux pour lesquels cette subvention a été accordée. Un problème de délai se pose quant au commencement des travaux. Le Maire doit se renseigner auprès de la Préfecture. Après délibération le conseil municipal approuve cette subvention, s'engage à réaliser les travaux pour lesquels cette subvention a été accordée et autorise le Maire à signer toutes les pièces utiles à cette demande de subvention auprès de Monsieur le Préfet du Gard.

**5/ CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN SERVICE PARTAGE**

Le Maire rappelle que la Communauté de Communes met à disposition partiellement le service enfance jeunesse pour assurer les activités périscolaires pendant le temps libéré dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires au profit de la Commune de Bréau et Salagosse. Il s'agit d'agents d'animation mis à disposition pour une partie de leur temps. Dans un souci de bonne organisation et de rationalisation des services une convention est mise en place laquelle précise les conditions et modalités de mise à disposition. Le Conseil Municipal après délibération approuve la signature de cette

convention.

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **- Cabine téléphonique :**

Monsieur le Maire informe qu'à partir de 2017 les bâtiments publics devront être accessibles aux handicapés. La solution est de faire un accès pour le rez-de-chaussée avec création d'une rampe en supprimant la cabine téléphonique. Il informe qu'une lettre a été adressée à Monsieur Fournier Sénateur, lequel a écrit à Orange et donne lecture de la réponse de cet opérateur, réponse négative. Monsieur le Maire informe qu'il reste encore plus de 2 ans pour intervenir à nouveau.

### **- Tableaux Harry Séguéla :**

Monsieur le Maire rappelle que les tableaux d'Harry Séguéla sont toujours entreposés chez Madame Crowell à la Maison de la Thébaïde. Monsieur Deschamps Jean-Claude se propose de les stocker dans une grange située à côté de sa maison. Il est nécessaire de lui faire une attestation qui le dégage de toute responsabilité en cas de sinistre etc....Monsieur le Maire souhaite qu'en déménageant les tableaux l'inventaire soit revu.

De plus, Monsieur le Maire informe que certaines personnes seraient intéressées par l'acquisition de tableaux. Après renseignements pris auprès du percepteur une expertise des tableaux devrait être faite pour que la commune ait le droit de les vendre. Monsieur le Maire va vérifier et se renseigner à ce sujet.

### **- Affaire Chassefière :**

Monsieur Serge Recolin prend la parole afin d'expliquer les 3 dossiers :

1/ Action en justice devant le TI contre ERDF et la Commune. Affaire terminée dans laquelle Monsieur Chassefière s'est retiré le 02/09/2014.

2/ Action administrative. La commune estime que le permis qui a été accordé est pour un usage agricole et non pour une résidence. Dossier qui dépend de la Mairie et de la DDTM.

3/Action pénale. La Commune constatant une infraction pour non-respect du permis de construire déposé et porte plainte auprès du Procureur de la République pour la nomination d'un juge afin que soit vérifié cette infraction.

### **- Marché de Bréau :**

Monsieur le Maire informe de son mécontentement quant au nombre de commerçants plus réduits chaque année. Il propose que dans la commission un responsable soit en charge de faire une mise au point régulièrement et ce avant l'année prochaine afin de trouver des solutions, idées et méthodes. Monsieur Recolin réitère sa proposition de création de flyers à distribuer aux marché du Vigan etc...Sandrine Dumas pose le problème de la concurrence. Elle informe, également, qu'une annonce a été déposée sur le bon coin.

**- La newsletter :** Monsieur Serge Recolin informe qu'une soixantaine de bulletins d'inscription à la newsletter a été reçue.

**-Stade :** Sandrine Dumas informe d'une remarque concernant l'état du stade (présences de trous, pierres) a été faite par l'intervenant de rugby. Il est proposé avec l'aide de Monsieur Pialot, de nettoyer et remettre de la terre où cela est nécessaire.

**- Village fleuri :** Suzanne Lamouroux rappelle que pour se réinscrire au concours « Villes et villages fleuris » quelques aménagements sont à réaliser entre autre l'enlèvement du toboggan situé à côté du barbecue municipal et suppression des containers devant la boulangerie. Le Maire l'informe que le toboggan ne sera pas enlevé.

**- Dégradation :** Suzanne informe que les sangliers font des dégâts sur son terrain.

**L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20 heures 10.**